



Agricovert

**Coopérative à finalité sociale au service des producteurs
écologiques et des consom'acteurs**

Assemblée générale du 21/06/2017

Lieu : Chaussée de Wavre, 37 à Gembloux

Date et heure : mercredi 21 juin 2017 à 19h30

Participants : membres de l'AG (voir listes de présences)

Excusés : Joël Lambert, Marianne Saenen,

Absents :

Invités :

Rédacteur PV : Jean-Philippe Habran

Statut : Provisoire

Diffusion : CA

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2016 ;
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2017 ;
4. Présentation et approbation des comptes annuels établis au 31/12/2016 ;
5. Présentation de la synthèse des activités de l'année 2016 et approbation du rapport social ;
6. Décharge aux administrateurs ;
7. Admission et démission de coopérateurs de catégorie A et émission de parts sociales de catégorie A ;
8. Présentation et approbation des objectifs et du budget 2017 ;
9. Information sur l'évolution des comptoirs d'Agricovert et sur le groupe Hardicovert ;
10. Divers.

Les listes de présences ont été tenues et nous avons enregistré :

40 coopérateurs présents et 29 personnes représentées (procurations remises). Dans les présents, 6 sont coopérateurs parts A (producteurs), tous les autres sont des B (producteurs et consommateurs).



Coopérative à finalité sociale au service des producteurs écologiques et des consom'acteurs

Synthèse des discussions et décisions

1. Approbation de l'ordre du jour ; **l'Assemblée approuve à l'unanimité, pas de points ajoutés.**
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2016 ;
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2017 ;

Les PV des deux précédentes AG sont approuvés à l'unanimité.

4. Présentation et approbation des comptes annuels établis au 31/12/2016 ;
Brève présentation :
 - Augmentation du CA aux comptoirs, pour la plateforme entre producteurs, au marché et salon Valériane.
 - Pour les frais, 2016 marque une tendance importante car les CDI sont plus nombreux que les CDD, mise en place du paiement automatisé en ligne et pas mal de frais pour les camionnettes

Intervention du Président qui souligne que bien que restant fragile puisqu'on est juste à l'équilibre, le modèle tient le coup avec 30 producteurs qui en bénéficient, plus de 600 coopérateurs et des consommateurs contents.

Questions-réponses :

- une question est posée sur la marge pratiquée par la coopérative sur la plateforme entre producteurs. L'administrateur délégué rappelle que la marge est de 10 %, qu'elle ne couvre pas l'entièreté des coûts liés. C'est un service offert aux producteurs. En moyenne, la marge est de 1,38, avec une marge de 1,5 à 1,85 pour la vente directe.

Les Comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité

Approbation parts A : unanimité pour

Approbation parts B : unanimité pour

5. Présentation de la synthèse des activités de l'année 2016 et approbation du rapport social ;

Brève présentation par Ho Chul. A noter : la proportion des produits fournis par les producteurs augmente : plus de 80% contre seulement 20 % pour le grossiste. Le Président rappelle pourquoi il doit y avoir un rapport social : Agricover continue à être en phase avec son objectif social.

Questions-réponses :

1. une question est posée sur l'organisation des Tables d'hôtes du vendredi et la possibilité d'en proposer de façon plus régulière. Celles-ci restent actuellement sur un rythme plus ponctuel, en fonction des énergies des traiteurs, qui doivent pouvoir gérer non seulement la préparation mais aussi la communication en amont. Certains réglages doivent encore être réalisés pour assurer une cadence plus régulière.



Coopérative à finalité sociale au service des producteurs écologiques et des consom'acteurs

2. une question est posée sur le choix des produits du grossiste : rappel de la règle qui veut que le grossiste est choisi pour compléter la gamme des producteurs quand il y a carence (période de soudure), en choisissant d'abord des projets proches, la Belgique, puis les pays frontaliers. Certains produits, comme les bananes, sont ajoutés à l'offre, sur base d'un maximum d'informations sur le producteur, pour répondre à une demande des consommateurs (et donner la plus-value à la coopérative plutôt que de les renvoyer vers la grande distribution).

Pôle producteurs

La charte qualité pour les producteurs a été approuvée par les producteurs et les consom'acteurs. L'objectif n'est pas d'être dans le contrôle mais dans l'amélioration continue.

Pôle consom'acteurs

La charte qualité pour les consom'acteurs est bientôt finie. La mise en commun avec les producteurs est prévue fin août prochain.

6. Décharge aux administrateurs ;

La décharge aux administrateurs est approuvée à l'unanimité

7. Admission et démission de coopérateurs de catégorie A et émission de parts sociales de catégorie A ; Détails sur l'historique des parts (parts A : producteurs, parts B : consom'acteurs pas de pression sur les prix). Demande à l'AG d'autoriser la revente de parts A de producteurs ayant quitté le projet à des producteurs parts B montant en parts A et d'émettre de nouvelles parts A pour accueillir les nouveaux coopérateurs de cette catégorie est surplus des parts A déjà émises (pouvoir de l'AG d'autoriser leur émission) (liste à annexer).

L'Assemblée générale approuve la revente de parts et l'émission de nouvelles parts à l'unanimité

Rem : explications sur AG statutaire à convoquer

8. Présentation et approbation des objectifs et du budget 2017 ; Diminution du nombre des paniers d'où nécessité de développer les comptoirs : à Bruxelles, Transistore est en difficulté car ouverture concomitante de 2 autres magasins plus grands.

Une communication plus active est nécessaire.

Arrêt complet de revente via magasins ou structures coopératives par contre des restaurateurs acceptant le jeu de produits de saison arrivent.

Malgré les gros investissements, il y a équilibre dans les comptes.

Nouveaux objectifs :

- Plus d'occupation des postes en cuisine
 - via les différents zoning industriels en proposant des plats traiteur



Agricover

Coopérative à finalité sociale au service des producteurs écologiques et des consom'acteurs

- Tables d'hôtes mensuelle (en plus d'idée de faire un restaurant tous les vendredis)
- Plats traiteur à commander quelques jours ou 1 semaine à l'avance
- Création d'un groupement d'employeurs : un employé pourrait selon les saisons et les besoins des employeurs effectuer différentes tâches à différentes places.

Rem : c'est la première année sans subsides mais il y a augmentation des aides à l'emploi.

Ambition : faire un réel boni en fin d'exercice

L'Assemblée générale approuve le budget (vote à l'unanimité)

9. Information sur l'évolution des comptoirs d'Agricover et sur le groupe Hardicover ;
Présentation du nouvel outil de communication : les Hardicoverts et appel aux volontaires
10. Divers.